



OFFRE N°

44811

**SECTEUR** 

TRANSPORT (PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT)

**TYPE DE CONTRAT** 

CDI

**DURÉE CONTRAT** 

INDETERMINEE

**TEMPS DE TRAVAIL** 

TEMPS PLEIN

#### **ENTREPRISE**

CLAIR GROUP - RECRUTEMENT DU 26/07/21 AU 09/08/21 - VISIOCONFÉRENCE

LIEU

LE BOURGET (93)

**POSTULEZ AVANT LE** 

05/08/2021

PRISE DE POSTE

23/08/2021

# CONTACT

**Fabrice BACHEVEN** 

fbacheven@cnarm.fr 06 92 64 73 27

**STANDARD J** 02 62 15 00 00

# AGENT D'ESCALE AVIATION D'AFFAIRES - H/F

#### DESCRIPTIF

Vous assurez la coordination du vol, l'accueil, l'orientation et l'accompagnement de la clientèle et des équipages depuis leur arrivée au terminal jusqu'à leur départ en vol; respectez rigoureusement les procédures avec un très haut niveau de qualité de service; assurez également des fonctions administratives telles que la réalisation de devis, de factures ou d'encaissement. Vos missions : accueillir et escorter les passagers au départ et à l'arrivée (du terminal à l'avion), imprimer les dossiers de vol (météo, NOTAM, plans de vol); assister les équipages et commander les services souhaités; coordonner le placement des avions en piste.

PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU: Bac ou équivalent

**DIPLOME REQUIS:** Aucun

**EXPÉRIENCES:** Expérience exigée 1 an

> Expérience aéroportuaire obligatoire, Capacité à travailler dans un contexte de procédures réglementaires, Résistance au travail

**COMPÉTENCES:** 

en conditions météorologiques dégradées, esprit d'équipe,

rigueur

FORMATION MIN ACCEPTÉ: Bac Toutes spécialités

**FORMATION MAX ACCEPTÉ:** Aucune

Bonne communication orale et écrite en français et en anglais,

LANGUE(S): Capacité à rendre compte, Connaissance souhaitée des codes

**INFORMATIQUE:** Bases en informatique Word Excell

PERMIS:

### EXIGENCE(S)

Casier judiciaire vierge, Des connaissances en anglais et une première expérience du métier sont requises.

## RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 2000 et 2166 € Mensuel

### AIDES DU CNARM



Billet d'avion transfert



Allocation d'arrivée de 400€



l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



de 400€



Indémnité d'installation complémentaire selon la situation